

« il faut choisir : se reposer ou être libre »

La Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 proclame dans l'article premier : « *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.* »

Mais qu'entend-on par être libre ? La liberté peut-elle être limitée ? Peut-il y avoir liberté sans égalité ni fraternité ?

Les désirs de chacune et de chacun ne peuvent être tous satisfaits si nous voulons vivre en bonne entente avec les autres. C'est le rôle des institutions de reconnaître et de protéger notre droit à être ce que nous sommes, tant que nous respectons la liberté des autres.

Ce sont les libertés, encore mises à mal par de multiples limites et obstacles, qui nous permettent d'exercer nos droits fondamentaux, qu'ils soient :

- **individuels** : comme le droit de disposer de son corps, d'être libre de s'exprimer, de se déplacer, de croire et de pratiquer une religion ou non... ;
 - **collectifs** : comme le droit de manifester pour exprimer ses opinions, de se réunir, de s'associer, le droit pour la presse d'informer. Vivre en sécurité semble justifier la mise en place de moyens de surveillance des personnes : la surveillance numérique, par exemple, prétend nous protéger, mais la collecte de données personnelles peut aussi aller à l'encontre de nos libertés ;
 - **sociaux** : comme le droit de se loger, d'aller à l'école, d'avoir des loisirs, de se soigner, d'avoir un environnement sain. La pauvreté est un obstacle majeur à ces droits, et donc à la liberté, car elle empêche l'accès d'une partie de la population à ces droits fondamentaux.
- Être libre suppose donc que l'État garantisse l'ensemble des conditions qui permettent à chacune et à chacun de mener une vie digne et décente.

L'exercice de la liberté dans une société réellement démocratique, c'est agir, combattre, défendre, proposer, construire, participer à la vie publique... Ce que l'historien grec Thucydide exprima en ces termes :

« Il faut choisir : se reposer ou être libre. »

C'est à cette déclaration que nous vous invitons à réfléchir.

Ce thème de la liberté concerne tous les aspects de notre vie quotidienne et offre un champ de réflexion très large, que chacune et chacun traitera en fonction de ses préoccupations et de ses projets.

Françoise Dumont

Présidente d'honneur de la LDH

Présidente du jury